



Mise en place de 24 passages annuels dans vos déchèteries à partir du 1^{er} avril 2025.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le 1^{er} avril 2025, 24 passages seront crédités sur votre badge.

Chaque année au 1^{er} janvier, le solde de vos passages en déchèteries sera réinitialisé, sans report du solde de l'année précédente.

COMMENT CONNAÎTRE MON SOLDE DE PASSAGES ?

À chaque utilisation de votre badge un décompte sera effectué et visible sur la borne.

QUEL DÉCOMPTÉ POUR L'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE DE VILLECHIEN ET AU SITE DE L'ARDOISERIE ?

Si vous vous rendez dans ces deux sites dans un laps de temps de 45 minutes, un seul passage sera décompté.

Le saviez-vous ?

En moyenne, les habitants d'Angers Loire Métropole effectuent 8 passages par an en déchèterie.





Comment réduire les venues en déchèteries ?

RÉUTILISER ET TRIER

Que faire des cartons de livraison à domicile ?

Réutilisez-les pour faire de nouveaux envois ou mettez-les dans votre bac jaune.

Et les ampoules, piles, articles de sports ?

Des points de collecte sont à disposition dans certains magasins.

Vous achetez un nouvel appareil électroménager, un matelas ?

Rapportez l'ancien au magasin, le vendeur est tenu de le reprendre.

Le saviez-vous ? Tous les emballages vides et les papiers vont dans votre bac jaune ou les conteneurs jaunes situés sur le domaine public

Le saviez-vous ? Il existe un réseau de points de collecte des déchets du bâtiment (gravats, menuiseries, plâtre, laine de verre...) pour les professionnels et les particuliers (ocab-batiment.org).



COMPOSTER ET PAILLER

Conservez les végétaux pour pailler les sols.

La tonte sèche est un bon paillis au pied des arbustes, des massifs de fleurs ou des cultures comme les tomates et les courgettes.

À l'automne, stockez les feuilles mortes pour votre composteur.

À chaque apport d'épluchures dans votre composteur, recouvrez de feuilles mortes.

Le saviez-vous ?

Les végétaux représentent 30 % des apports en déchèteries.

Pour commander gratuitement un composteur, trouver un réparateur près de chez vous... rendez-vous sur angersloiremetropole.fr

